



qualité de ville qualité de vie

L'entretien raisonné des espaces communaux, c'est tout naturel !



Riorges est dotée en abondance d'espaces de verdure très diversifiés. C'est à n'en pas douter un capital et un patrimoine qui contribuent à la qualité de vie sur notre commune. C'est un héritage, à la fois naturel et construit par nos aînés de plusieurs générations antérieures ou plus récemment : il est de notre responsabilité de le préserver. Riorges compte aussi bon nombre d'autres espaces communaux, lieux publics tels que les places, parvis, trottoirs...

Tout ceci constitue la grande partie de notre cadre de vie quotidien, de notre environnement. Ce sont des lieux communs où diversité se conjugue avec qualité, des espaces publics qu'il faut aussi entretenir, soigner, embellir. C'est pourquoi la ville s'est dotée d'un plan d'entretien raisonné des espaces communaux, élaboré en étroite collaboration entre élus et agents. Ce dossier vous en présente les grands principes.

Depuis plusieurs années, les services techniques de la ville, et plus particulièrement aujourd'hui le service Parcs et paysages durables, développent de nouvelles pratiques d'entretien éco-responsables qui ont peu à peu modifié l'allure de certains espaces communaux. Cela a parfois engendré des questionnements légitimes de la part des habitants qui ont vu leur cadre habituel changer : des prairies hautes, des herbes laissées à certains endroits... « Qu'ils soient rassurés, Riorges est une cité accueillante et attractive, elle doit le rester.

Ce n'est pas un laisser aller mais bel et bien une intention qui répond à plusieurs impératifs » nous précise Roland Devis, maire. « D'abord, il convient de prendre en compte les risques sanitaires, les impacts sur notre santé de pratiques, habitudes et produits nocifs. Ensuite, il s'agit de préserver et développer la biodiversité des milieux et de



Le maire, Roland Devis, Philippe Masseron, directeur des services techniques et Bernard Jayol, conseiller municipal délégué au Cadre de vie à l'urbanisme et au développement durable, sur le chantier de la roseraie en cours de recomposition, aux abords de la mairie.

protéger nos ressources naturelles, l'eau en particulier. Enfin, la collectivité doit faire plus que jamais attention à ses dépenses ! »

Mieux gérer les dépenses et mieux respecter notre environnement

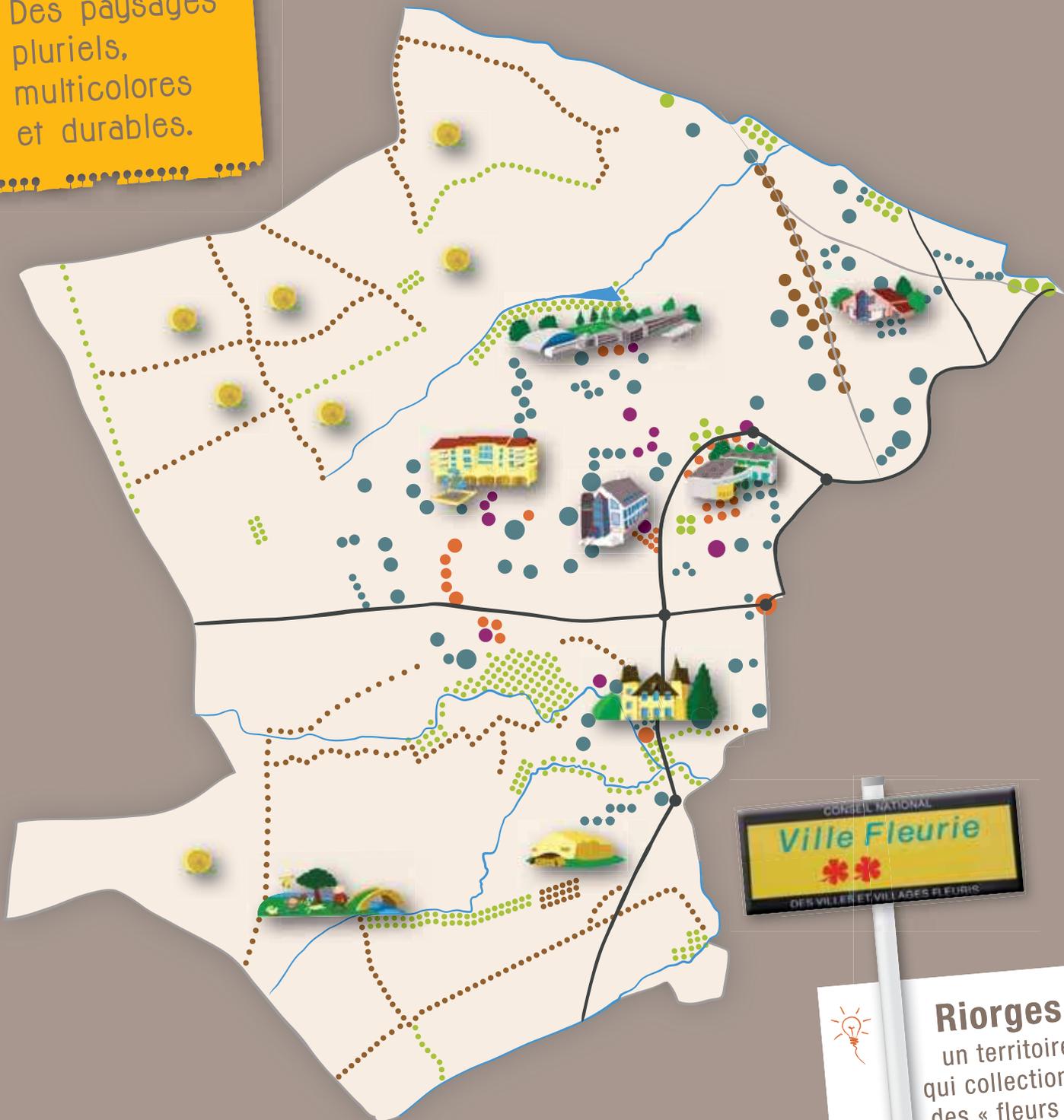
« Les agents de la ville sont impliqués dans une démarche globale et cohérente d'entretien », explique Philippe Masseron, le directeur des services techniques. « Ils ne se contentent pas de nettoyer, piocher, biner, couper, planter, semer... Ils surveillent, observent, préviennent et interviennent aussi quand il le faut, pour réparer, rénover eux-mêmes, ou mobiliser le service municipal compétent. La nouvelle organisation permet aussi de faciliter leur travail, d'utiliser un peu plus les techniques traditionnelles et naturelles qui sollicitent davantage les hommes que les machines ! Ils appliquent des consignes simples : faire preuve de bon sens, éviter le transport de déchets verts, économiser l'électricité et l'essence, limiter l'utilisation de produits chimiques... » Résultat : une 2^{ème} fleur au label « Villes et villages fleuris » et la satisfaction d'un travail durable, bien fait, au service de tous.

Note

Dans le nouveau plan d'entretien raisonné, 5 types d'espaces sont identifiés (voir carte page suivante). Chacun nécessite un entretien particulier selon :

- sa localisation et son rôle dans l'environnement
- ses atouts et spécificités, ses contraintes
- son utilisation, sa fréquentation par les habitants
- les exigences en matière de protection des ressources (eau, air, terre...), de la biodiversité, d'économies d'énergies et financières.

Des paysages pluriels, multicolores et durables.



Riorges,
un territoire
qui collectionne
des « fleurs » !



Le territoire communal **en un coup d'œil**



espaces
naturels



espaces
dits rustiques



espaces
dits classiques



espaces
soignés



espaces
très soignés





Les espaces naturels la nature considérée

De quels espaces s'agit-il ?

Ce sont les bords de cours d'eau, les bocages et prairies humides, les zones boisées, haies... C'est par exemple le vallon du Combray, la plaine de la Rivoire.

À quoi servent ces espaces ?

Ces espaces ont une vocation écologique, c'est-à-dire qu'ils sont indispensables à la biodiversité de la faune et de la flore.

Ils servent à l'homme pour ses activités de loisirs (pêche, détente, promenade...) et agricoles (baux environnementaux).

Comment les respecter ?

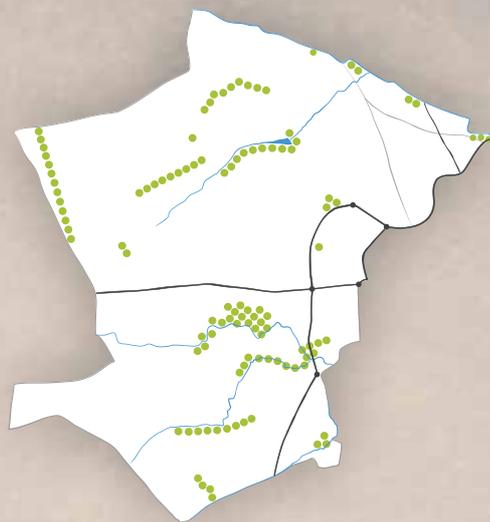
La diversité naturelle est encouragée par la préservation de zones de refuge et de nourrissage pour les oiseaux par exemple dans les haies : on les laisse épaissir pour mieux protéger leurs habitants. Les déchets verts laissés sur place fertilisent naturellement le sol, en apportant une activité biologique.

Comment les entretenir ?

De vastes étendues d'herbes, des arbustes et des haies, des cours d'eau, des chemins et leur accotement, des alignements d'arbres : cela suppose du nettoyage, de la taille et du fauchage, des réparations parfois. Un inventaire des végétaux et de quelques espèces animales a été mis en place couplé à une surveillance régulière pour suivre l'évolution de la faune et de la flore sur ces lieux (comptage et recensement des espèces).

Quels sont les interdits ?

Le désherbage chimique.



Le saviez-vous ?

Pourquoi cet espace n'est-il fauché qu'une seule à deux fois par an ?

Réponse :

Pour laisser le milieu naturel s'autogérer, c'est-à-dire permettre la reproduction naturelle d'espèces végétales et animales, notamment les oiseaux et les insectes. Cependant, une veille sanitaire est en place sur l'évolution des plantes envahissantes.

Le regard du professionnel

Qu'est ce qui est pour vous remarquable ?

- Le paysage est plus diversifié, les accès facilités par des chemins entretenus. Le patrimoine végétal, la nature "ordinaire" de la campagne mérite autant de considération que les espaces verts urbains.
- L'intervention mécanique systématique et fréquente a laissé place, aujourd'hui, à des techniques d'entretien plus douces et moins nombreuses, respectant mieux les rythmes saisonniers et les besoins de la faune et de la flore.



Philippe Cartalas, jardinier, veille à la préservation des espaces naturels.



Les espaces dits "rustiques" la transition vers l'urbain

De quels espaces s'agit-il ?

Principalement les terres agricoles, le parcours santé, les sentiers, les parcelles à urbaniser, la trame verte... C'est aussi par exemple, les rues Pierre-Semard ou Denis-Papin.

À quoi servent ces espaces ?

Ils sont des liens, des traits d'union de transition entre la campagne et la ville. Essentiellement utilisés pour circuler, se déplacer et créer une continuité urbaine, ils apportent aussi une plus value paysagère à la ville.

Comment les respecter ?

En ramenant de la nature dans des espaces créés, utilisés et/ou abandonnés par l'homme. Des arbustes sont plantés, des prairies fleuries sont semées, les lieux sont nettoyés régulièrement (ramassage des papiers et des saletés...), le mobilier urbain est rapidement réparé, la sécurité et l'accessibilité des passages sont garantis.

Comment les entretenir ?

Les cheminements et talus sont débroussaillés, les arbustes se développent librement, les haies et les arbres surveillés et élagués si besoin. Les feuilles sont laissées sur place ou poussées sous ces derniers, le paillage au sol est composé de déchets de taille.

Quels sont les interdits ?

Le désherbage chimique.



Le saviez-vous ?

Pourquoi laisse-t-on les herbes coloniser le sol au pied des arbustes ?

Réponse :

Parce que les herbes folles limitent le ruissellement, participent à la vie du sol et créent une strate herbacée biologiquement intéressante. Dans ces lieux de passage et de transition urbaine, elles sont donc les bienvenues car elles jouent également un rôle complémentaire en adéquation avec la palette végétale créée.

Le regard du professionnel

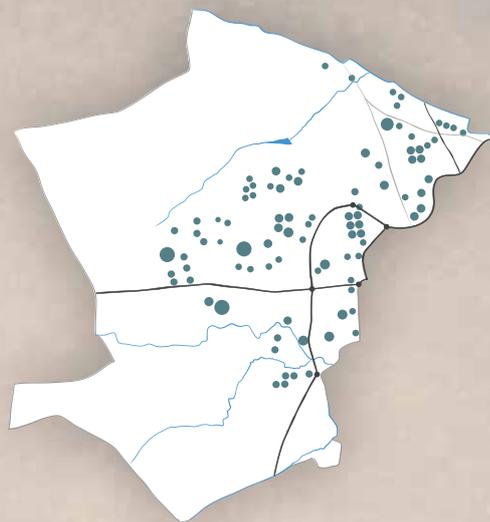
Qu'est ce qui est selon vous remarquable ?

- Nous avons aménagé ces espaces délaissés, ces points noirs paysagers et friches, nous avons conjugué l'utile et l'agréable. C'est utile pour aller d'un site à un autre de la ville dans un cadre agréable, propre et esthétique.
- Pour preuve : même les abeilles s'y plaisent bien !



Éric Dumoulin, jardinier, sensible à la protection de la faune, notamment des abeilles.

Les espaces dits "classiques" toute une place pour la nature en ville



De quels espaces s'agit-il ?

Ils représentent 70 % des espaces communaux : principalement les parcs mais aussi la coulée verte des Rives du Combray, la zone d'activité de la Villette, les cours des écoles et du collège, le cimetière, les rond-points, les places et placettes... Par exemple, la place Maurice-Bretagne ou la rue Sonia-Delaunay.

À quoi servent ces espaces ?

Tous ces lieux de vie, d'activité, de travail et aussi de passage sont utilisés par différents publics : habitants, visiteurs, enfants et adolescents, employés sur leurs lieux de travail... Ils font partie de notre quotidien, ils sont très utiles et très fréquentés mais on y prête finalement peu attention !

Comment les respecter ?

Le fleurissement avec des plantes locales si possible (plutôt vivaces) est privilégié. Les surfaces en gazon sont remplacées quand c'est possible par des pelouses, aux coins de rues et au pied de murs notamment. Des couvres sols sont installés au pied des massifs, on utilise moins de désherbant et de produits phytosanitaires.

Comment les entretenir ?

Par un nettoyage régulier : ramassage des déchets, désherbage manuel ou mécanique, balayage... Mais aussi effacement des tags, nettoyage et réparation du mobilier urbain, enlèvement des déjections canines, entretien des surfaces minérales et réfection de chaussée, regards et avaloirs. Les arbres sont taillés, si besoin, une fois par an et les massifs sont paillés avec les déchets de broyage. Les pelouses, à pousse lente, sont tondues hautes. Les feuilles, suivant leur variété, sont dispersées au pied des arbustes.

Quels sont les interdits ?

Certains de ces espaces sont classés en zone à risques élevés concernant la pollution des eaux : l'utilisation des produits chimiques est donc strictement interdite.



Le saviez-vous ?

Pourquoi l'herbe tondue est laissée sur les pelouses en période estivale ?

Réponse :

Les pelouses hautes ne sont ni arrosées ni fertilisées : l'herbe laissée après la tonte enrichit le sol (auto fertilisation). De plus, on limite la charge de travail, des coûts, du temps et des nuisances de transport des déchets verts. Sachez aussi qu'une pelouse haute résiste mieux à la sécheresse.

Le regard du professionnel

Qu'est ce qui est selon vous remarquable ?

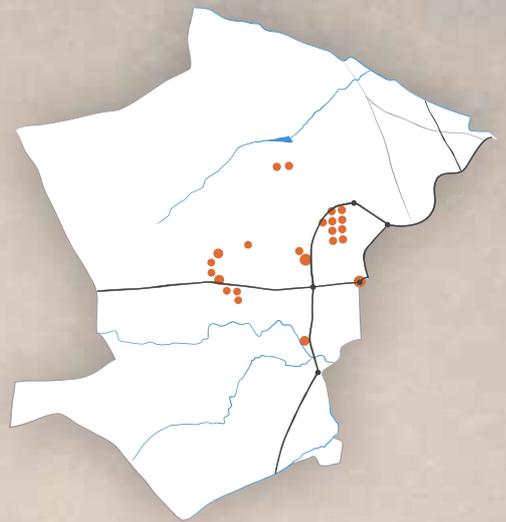
- Dans ces lieux, au départ sans aucune qualité particulière, un travail de recomposition par des micro-paysages permet de réintroduire différentes variétés de plantes créant ainsi des univers floraux diversifiés. Nous jouons sur des palettes de couleurs, des ambiances par différents végétaux et optons pour des plantes résistantes.
- Nous saisissons toutes les opportunités pour créer des petits lieux sympas, des sortes de "jardins de proximité" offerts à tous, que chacun peut s'approprier du regard et apprécier à tout moment de la journée.



Frédéric Barret, jardinier, participe à la mise en valeur du patrimoine vert de la commune.



Les espaces soignés une qualité esthétique cohérente et globale



De quels espaces s'agit-il ?

Vous trouverez ces espaces soignés aux entrées de ville, à l'entrée du parc Beaulieu et du cimetière, aux abords de la mairie, tout près des jeux d'enfants, des commerces de proximité et des lieux de festivités, par exemple à l'angle des rues du Maréchal-Foch et Jean-Reboul ou du giratoire situé à proximité de la résidence Quiétude.

À quoi servent ces espaces ?

Ce sont des lieux d'ornement de la ville, des portes d'entrée stratégiques vue leur fonction de "vitrine horticole" qui participent à la volonté de cohérence entre tous les espaces communaux, d'esthétisme et de qualité du cadre de vie.

Comment les respecter ?

C'est dans ces petits espaces soignés que la profession utilise généralement 300 à 400 espèces différentes de plantes annuelles pour l'intérêt des couleurs et des camaïeux (différents tons d'une même couleur). Les ambiances sont recherchées pour créer des bouquets semblables à ceux des feux d'artifices, des explosions de couleurs qui font toute la qualité esthétique des massifs. C'est l'accord parfait entre le gazon bien vert sans "mauvaise herbe" et le beau massif de fleurs au fil des saisons.

Comment les entretenir ?

Il y a toujours deux à trois fleurissements par an : printanier, estival et automnal. Les fleurs fanées sont enlevées et les déchets de taille évacués pour être valorisés sur d'autres espaces. L'arrosage automatique a été installé sur toutes les zones : massifs et gazons sont donc arrosés. Les gazons sont tondu plus courts et l'herbe coupée est ramassée.

Les équipes assurent également le nettoyage de tout le mobilier urbain, des corbeilles et des sanitaires. La balayeuse passe une fois par semaine.



Le saviez-vous ?

Pourquoi ces espaces sont-ils peu nombreux à Riorges ?

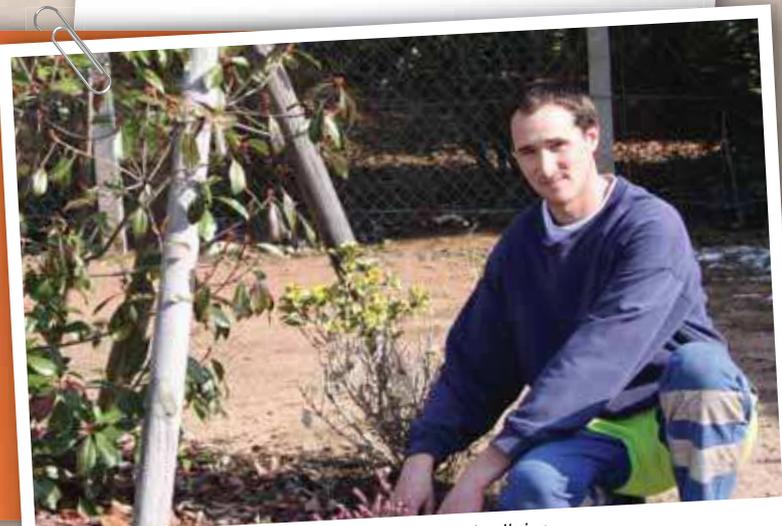
Réponse :

Les plantations et aménagements de ces lieux demandent plus de suivi, donc de la main d'œuvre et donc des dépenses que la commune ne peut multiplier. La gestion qualitative et quantitative des ressources, telle que l'eau par exemple, incite à maintenir un nombre limité et donc raisonnable de ces espaces soignés.

Le regard du professionnel

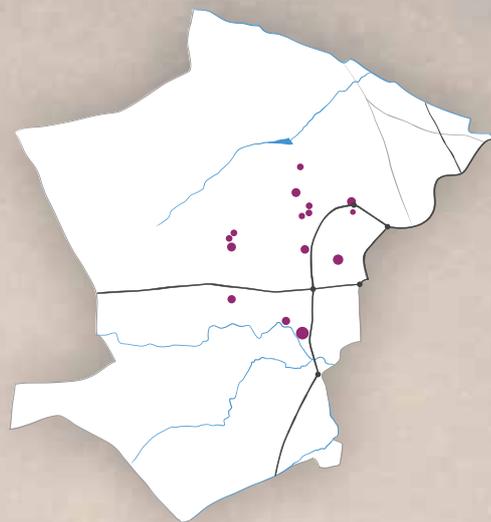
Qu'est ce qui est selon vous remarquable ?

La science du jardinier, c'est de faire pousser des végétaux, particulièrement des fleurs. C'est aussi de composer des massifs harmonieux, d'assembler de belles couleurs, avec des volumes bien fournis et bien équilibrés. Sur ces petits espaces qui imposent des interventions très pointues et très précises, nous travaillons surtout à la main. Le jardinier va travailler aussi les espaces dits d'accompagnement : gazon, chemin, massif arboré...



Jean-François Rogue, jardinier, s'implique dans le fleurissement de pleine terre.

Les espaces très soignés l'exceptionnel, toujours impeccable



De quels espaces s'agit-il ?

Ce sont principalement les façades de la mairie et du château du parc Beaulieu, la chapelle Beaucueil, le monument aux Morts et celui de la Résistance et Déportation, et toutes les jardinières et bacs hors sol du centre ville.

À quoi servent ces espaces ?

Essentiellement à mettre en valeur le patrimoine bâti architectural et historique et les lieux de commémorations. On peut dire qu'ils sont "la cerise sur le gâteau", c'est-à-dire des lieux symboliques de la commune qui contribuent à la qualité de l'image de la ville, à la touche finale du tableau.

Comment les respecter ?

Ces espaces rares sont particulièrement surveillés et soignés, tant pour l'entretien que pour le rendu esthétique des massifs : les interventions diffèrent selon l'environnement immédiat, les contraintes (façades...) et les usages des lieux (recueillement...). Les compositions florales hors sol sont suivies par arrosage automatique, intégré ou manuel et la fertilisation minérale est autorisée car il n'y a pas de contact direct avec le sous-sol.

Comment les entretenir ?

Comme pour l'entretien soigné, il y a deux à trois fleurissements par an et toutes les fleurs fanées sont retirées. Les gazons sont tondu courts et arrosés autant que nécessaire pour un visuel parfait. Une couverture en copeaux de bois améliore la qualité paysagère et limite les interventions de désherbage. Les matériaux de paillage sont un peu plus fins pour mieux participer au rendu qualitatif des lieux.



Le saviez-vous ?

Pourquoi les désherbants chimiques sont-ils moins utilisés ?

Réponse :

Parce qu'ils sont source de pollutions de la terre et de l'eau surtout sur les surfaces très imperméabilisées qui accélèrent le ruissellement. Les techniques alternatives sont privilégiées, elles sont assurées à la main ou par broyage mécanique.

Le regard du professionnel

Qu'est ce qui est selon vous remarquable ?

- Des façades, des vasques, des allées, des compositions florales hors sol, en suspensions ou en jardinières qui doivent être toujours impeccables. Cela n'a rien à voir avec les espaces en pleine terre. Naturellement, une plante n'est pas faite pour être mise dans un pot !
- Il faut donc des techniques spécifiques d'entretien et des savoir-faire que les équipes ont acquis dans leur bagage professionnel en formation initiale. Ensuite, l'expérience sur le terrain et l'investissement de chacun associés aux échanges entre agents, contribuent à la qualité des interventions communes sur tous les espaces.



Bruno Glattard, jardinier, collabore au fleurissement des espaces communaux, notamment hors sol.

Les jardins familiaux



Les jardins du Pré des sœurs, de la Rivoire et du Vieux Beaulieu sont gérés et entretenus par des jardiniers organisés en associations.

Des agents de la ville passent toutes les trois semaines pour évacuer tous les déchets : bientôt peut-être, avec l'installation de plateformes de compostage sur chaque site, les déchets verts seront valorisés sur place. Récemment, certains abris de jardins ont été remplacés.

Les terrains de foot et complexes sportifs et ludiques



Le parc Galliéni et plus particulièrement les terrains de football font l'objet de soins très attentionnés. En effet, les équipements et les gazons demandent une succession d'interventions afin d'en garantir toute la qualité nécessaire aux différentes pratiques sportives : tonte, arrosage, aération, défeutrage, scarification, fertilisation, désherbage... Toutes les surfaces en herbe sont arrosées avec des eaux souterraines du plateau de Riorges et collectées jusqu'à Galliéni.

L'information et l'éducation



La sensibilisation à l'entretien durable de notre cadre de vie, au respect des milieux, l'initiation au jardinage et à l'agriculture sont encadrées depuis plusieurs années par des agents de la ville : animations lors de la semaine du développement durable et de la fête des fleurs et produits du terroir, des ateliers et chantiers pédagogiques proposés aux enfants et aux adolescents dans le cadre scolaire... Principal "terrain de jeu" : le jardin de Simples mais également le jardin thérapeutique de la résidence Quiétude pour nos aînés.

La plaine de jeux et les cours d'écoles



Les installations et les espaces environnants, destinés aux enfants, doivent être entretenus régulièrement pour en assurer la sécurité et la propreté. C'est un engagement durable de toute l'équipe qui intervient plusieurs fois par semaine pour garantir un cadre agréable aux jeunes utilisateurs et aussi aux adultes qui les accompagnent.

L'équipe technique, ses moyens, ses pratiques professionnelles

Effectif :

- 15 agents

Budget 2013 :

- fonctionnement : 256 000 €
- investissement : 70 000 €

Formation et organisation durables pour des conditions de travail durables

Des formations continues sur mesure sont dispensées chaque année par des experts reconnus par la profession. Agents et élus ont pu suivre des sessions sur différentes thématiques : la gestion de l'arbre, la taille raisonnée des arbustes, la valorisation de déchets et réutilisation des matériaux, la mise en place du plan d'entretien, l'utilisation des plantes vivaces et graminées... Ces formations contribuent à la prise de conscience sur la complémentarité des espaces qui, ensemble, constituent un environnement durable.

L'encadrement des équipes vise à garantir de bonnes conditions de travail et de sécurité. Les compétences internes sont valorisées, la diversification des tâches au quotidien est encouragée, des efforts sont faits sur les carburants utilisés, le poids des charges soulevées, les manipulations d'engins et le développement d'éco-gestes.

Les deux ruchers et l'hôtel à insectes font partie des actions mises en place pour contribuer à préserver la biodiversité. Naturellement, un "milieu vivant bien constitué" est source d'équilibre et de biodiversité !

